



Rentrée Scolaire

2009 - 2010

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Afin de vous permettre de préparer la prochaine année scolaire dans les meilleures conditions, vous trouverez dans ce document les renseignements indispensables dont vous avez besoin : conservez-le ... il vous sera utile.

La rentrée se fera selon le calendrier suivant :

Classes de 6^{ème} :

Mercredi 2 septembre à 8h30

8h30 – 9h00

Accueil par le chef d'établissement

9h00 – 12h00

Prise en charge par le professeur principal

Classes de 2^{nde} générale et 2^{nde} professionnelle (BEP 1^{ère} année CSS + 2^{nde} Bac Pro 3 ans ELEEC) :

Mercredi 2 septembre à 9h00

9h00 – 9h30

Accueil par le chef d'établissement

9h30 – 12h00

Prise en charge par le professeur principal

Classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} :

Mercredi 2 septembre à 9h30

9h30 – 10h00

Accueil par le chef d'établissement

10h00 – 12h00

Prise en charge par le professeur principal

Autres classes du lycée général (1^{ères} et terminales) et du lycée professionnel (BEP2, BAC PRO 1 et 2) :

Mercredi 2 septembre à 10h00

10h00 – 12h00

Prise en charge par le professeur principal

Les élèves internes seront accueillis par les surveillants le mercredi 2 septembre entre 8h et 10h.

En attendant de vous retrouver, nous vous souhaitons des vacances agréables et reposantes.

A très bientôt

Le Directeur

G. Golfier

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Relation avec les familles :

- Une rencontre Parents-Enseignants vous sera proposée dans le courant du 1^{er} trimestre : vous serez informés de sa date dès que celle-ci sera arrêtée.

- Pour tout ce qui concerne l'économat, les assurances et les problèmes administratifs vous devez vous adresser au secrétariat de Notre Dame 19, rue du Gal de Gaulle (05 55 72 11 33)

Fréquentation scolaire :

Bien réussir une année scolaire demande rigueur et assiduité :

- Des absences injustifiées ou des retards répétés sans motif seront sanctionnés. (Lire attentivement le règlement intérieur).

Nous vous demandons **de bien vouloir signaler** toute absence prévisible par courrier et de **téléphoner au secrétariat pour les absences** dues à des incidents imprévisibles (maladie ou autre). A son retour l'élève doit fournir un justificatif écrit (certificat médical ou lettre des parents).

- Une note de "Vie Scolaire" tenant compte de la ponctualité, de l'assiduité et du respect du règlement intérieur est portée sur le bulletin trimestriel des classes de collège : elle tient compte de ces éléments ainsi que du comportement, du travail et de la motivation.

Demi-pension :

- Les élèves demi-pensionnaires sont pris en charge par l'établissement de 8h à 17h : un goûter leur est fourni en fin de journée.

Rappel : La fréquentation du self n'est pas à la carte : elle doit être régulière. Des absences injustifiées et variables sont ingérables et ne peuvent donc pas être acceptées.

Sécurité :

- Baladeurs, lecteurs et portables sont tolérés **uniquement** sur la cour de récréation. Néanmoins ils sont **très fortement déconseillés** car sources de conflits fréquents.

- **Il est interdit d'écouter de la musique en groupe dans l'établissement sauf sur la cour de récréation et avec oreillettes.**

- En cas de difficultés l'établissement décline toute responsabilité pour ces objets ainsi que pour l'argent, les objets de valeur, les véhicules automobiles ou les cycles apportés ou déposés dans l'enceinte de l'école.

- Pour des raisons de sécurité les boules de neige sont interdites.

Internat - Trousseau :

Pour un bon fonctionnement, le trousseau d'un élève doit comprendre :

- 2 paires de drap (lit de 80), 1 taie de traversin, 1 couverture ou couette, 1 alèse, linge de toilette

En plus du linge habituel, le linge personnel comprendra :

- 1 tenue de sport complète (survêtement, short, maillot, chaussures de sport) 1 paire de chaussons.

- Prévoir un cadenas pour le bureau en salle d'étude.

L'établissement assure le couvert : il est interdit pour des raisons d'hygiène, de conserver des provisions dans les dortoirs.

Dates des vacances scolaires (sous toutes réserves) :

Toussaint : du samedi 29 octobre 09 après la classe au jeudi 5 novembre 09 au matin

Noël : du samedi 19 décembre 09 après la classe au lundi 4 janvier 10 au matin

Hiver : du samedi 06 février 10 après la classe au lundi 22 février 10 au matin

Printemps : du samedi 03 avril 10 après la classe au lundi 19 avril 10 au matin

Été : jeudi 2 juillet 10

